

OTARIE AUSTRALE, *femelle.**Otaria australis*, nob.

PLANCHES 14 ET 15.

Otaria, corpore supra griseo, subtus fulvo; collo crasso; artibus infra nigricantibus.

Quoique cette Otarie fût jeune, elle était cependant sur le point de mettre bas le seul fœtus que son utérus contenait. Cette espèce, plus petite que la précédente, vit dans les mêmes parages, mais sur un autre point de la côte méridionale de la Nouvelle-Hollande. Sa forme est courte et ne présente point en avant l'allongement conique que nous avons précédemment signalé. Sa tête est arrondie ainsi que le front qui se lie au museau par une pente insensible.

Tout le dessus du corps jusqu'à l'origine de la queue est d'un joli gris qui, sous un certain jour, a des reflets jaunâtres. Ce gris devient plus clair sur le cou, et passe au blanc sale sur la tête, les joues, l'œil et les côtés du museau. Le bout du nez est noirâtre. Les moustaches sont blanches, fortes et aplaties. Tout le dessous du corps est jaunâtre clair en avant, et d'un roux de veau en arrière. La ligne de démarcation entre cette teinte et la couleur grise qui occupe le dos, a lieu sur les flancs d'une manière tranchée. Les membres sont roux clair en dessus et presque noirs en dessous dans les deux tiers de leur étendue. Les anté-

rieurs se terminent un peu en pointe arrondie. Les digitations des postérieurs sont profondes et pourvues d'ongles bien marqués, surtout les trois du milieu qui sont fauves à leur pointe et noirs à la base. Les oreilles sont courtes, brusquement pointues et noires à leur extrémité.

Les poils sont courts, serrés, un peu rudes, ceux de la tête principalement. En les écartant, on voit qu'ils sont noirs et blancs : les noirs, qui sont luisans, dominant, et ils ont tous la pointe d'un jaune blanchâtre pour former la teinte extérieure grisâtre ; ceux qui recouvrent la partie postérieure des pieds sont longs, soyeux et d'un roux vif. La queue est également de couleur rousse en dessus. Ce qui distingue cette espèce, c'est qu'il n'y a nulle part de feutre à la base des poils.

Cette Otarie provient du port du Roi-Georges, à la Nouvelle-Hollande. Ses dimensions sont les suivantes :

	pieds.	ponces.	lignes.
Longueur totale	4	9	6
Circonférence de la tête.	1	8	6
Circonférence du corps en avant des membres antérieurs.	3	8	»
Circonférence du corps au milieu du ventre	3	8	»
Circonférence du corps en avant des membres postérieurs	1	8	»
Circonférence du cou.	2	»	»
Longueur des oreilles.	»	1	»
Distance entre l'œil et l'oreille.	»	2	10

Distance entre l'œil et la commissure des lèvres	3
Distance du bout du museau à l'œil.	3 10

Nous avons dit que le crâne était celui d'un jeune individu. Sur trois têtes de la même espèce, une seule était complètement adulte et avait même appartenu à un individu ayant 6 molaires au maxillaire supérieur, et dont les 4 incisives étaient tellement usées qu'elles n'offraient plus de sillon transverse. Il est vrai que sur la tête représentée ici, les incisives inférieures sont dans le même cas malgré l'âge peu avancé de l'animal.

Dans le crâne le plus adulte, les frontaux sont médiocrement rétrécis, bombés en avant, arrondis et décrivant avec les maxillaires et les intermaxillaires, une courbe adoucie qui se termine à l'épine nasale. L'occipital est élargi transversalement; ses crêtes latérales sont médiocres, arrondies et forment un angle rentrant à peine sensible. Les arcades zygomatiques sont droites, faibles, peu élargies. L'apophyse maxillaire supérieure est arrondie et à peine sensible. Les os du nez se prolongent sur les frontaux en une pointe longue, assez aiguë; mais ils sont dépassés par les maxillaires. Le trou maxillaire supérieur est arrondi. Les petites canines sont de la grandeur de celles de l'Otarie cendrée, ce qui les rend beaucoup plus grandes proportionnellement. Les molaires ne présentent rien de remarquable; leur implantation se fait d'une manière un peu oblique sur le maxillaire.

Toutes les parties que nous venons d'énumérer sont

celles qui diffèrent sensiblement des parties analogues de l'Otarie cendrée. Ainsi l'Otarie australe est bien une espèce distincte, établie sur les caractères invariables de l'organisation osseuse de la tête.

Dents à racines simples.

Incisives, $\frac{6}{4}$; canines, $\frac{2}{2}$; molaires, $\frac{12}{10}$.

Total, 36.

Dans un très-jeune individu, encore à la mamelle, les deux incisives moyennes inférieures sont trifurquées sur leur tranchant.

Malgré l'identité de forme que présentent les trois crânes pris dans le même lieu, nous avouons que dans la tête de l'individu que nous représentons, il n'y avait que cinq molaires supérieures de chaque côté; et la minceur de l'arcade maxillaire n'annonçait pas qu'une sixième dent dût survenir. Aussi en avons-nous cherché en vain le germe en faisant la section de l'os.

DIMENSIONS.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de la tête, de l'épine nasale à la crête occipitale transverse	•	8	9
Longueur des frontaux	•	3	•
Largeur des frontaux aux arcades sourcilières	•	2	6
Longueur des nasaux	•	1	6
Largeur à leur base	•	1	•
Largeur à leur sommet	•	•	6

Distance de la crête occipitale au trou occipital	»	2	2
Distance entre les arcades zygomatiques, prise seulement en avant.	»	3	4
Longueur de l'arcade zygomatique, depuis le trou maxillaire jusqu'à la cavité glénoïde.	»	3	7
La plus grande largeur du jugal.	»	»	7
Longueur des incisifs.	»	2	5
Longueur des maxillaires supérieurs.	»	3	»
Largeur des mêmes os à leur base.	»	1	4
Largeur du crâne prise aux pariétaux.	»	3	6
Longueur du maxillaire inférieur.	»	6	4
Largeur du même os prise au milieu de la branche.	»	1	»